BOUMERDÈS

Trois ex-maires, un SG de la commune et 12 entrepreneurs devant la justice

Le mouton est l'objet de discussions, en milieu populaire, ces derniers jours. Lundi 15 octobre, ce sujet de moutons reviendra avec persistance au tribunal correctionnel de Bordj-Menaïel. Et pourquoi, dira-t-on.

L'ex-président de l'APC de la ville de Boumerdès, Mohand S., et Makhlouf M., un gardien de cette municipalité et par ailleurs maquignon à ses heures perdues, seront en effet sommés de s'expliquer sur l'achat de 13 moutons pour la somme de 480 000 dinars et la distribution de ces bêtes, la veille de l'Aïd El Kebir 2010, à divers responsables de l'administration locale.

Le nombre de ces bêtes et le montant nous ont été communiqués par le gardien-maquignon qui est devenu ainsi le fournisseur de son employeur, l'APC, en moutons. Cependant, des élus de la même municipalité nous ont affirmé qu'il s'agit en réalité d'une commande de plus de 30 ovidés payés 180 millions de centimes sur le budget de la collectivité et distribués à des hauts responsables.

Pour faire passer cette dépense sur le budget de la municipalité, le maire a sollicité Djamel et Mohamed D., parents et bouchers qui ont fourni une facture fictive concernant l'achat de viande distribuée aux familles pauvres à l'occasion de l'Aïd. C'est l'un des griefs reprochés à l'ex-maire de Boumerdès, au gardien-maquignon et aux bouchers dans un dossier lourd mettant en cause d'autres individus. Il y aura du monde ce lundi 15 octobre devant le juge du tribunal correctionnel de Bordj-Menaïel.

Trois ex-maires de la ville de Boumerdès, le secrétaire général de la municipalité et 12 entrepreneurs de la même localité, dont le gardien-maquignon, devaient passer devant le juge pour trois affaires.

Dans la plus grosse affaire, est accusé l'ex-maire, Mohand S., élu en 2007 sur la liste du PT (Parti des travailleurs), de quatre chefs d'inculpation : passation de marchés publics en violation de la loi, dilapidation des biens publics, négligence dans la fonction de maire et attribution de privilèges en violation de la loi. De son côté, le SG communal, Rabah C., est inculpé de délit de non-dénonciation de crime lié à la corruption. Dans ce dossier, 12 entrepreneurs, dont l'agent communal sus-cité, se sont vus reprocher le délit du bénéfice de marchés publics non conformes à la loi. Dans le même dossier, le second délit retenu contre l'ancien premier magistrat de l'ex-Rocher-Noir, Mohand S., se rapporte à la passation du marché concernant des aménagements faits au niveau de la gare routière de la ville par l'entreprise de Amrane S.

La justice considère, en effet, que la facture a été surévaluée et le contrat passé en violation de la loi. La justice voudrait également savoir plus sur une dépense estimée à plus de 800 millions de centimes effectuée pour l'aménagement d'un marché de proximité. Comble de l'ironie, ce marché qui n'a jamais fonctionné, aurait été aménagé le long de la RN 24, pas loin de l'agglomération du Figuier mais sur le territoire administratif de la commune limitrophe à Boumerdès, Thénia en l'occurrence. En 2009, l'ex-maire nous avait certifié que seuls 600 millions de centimes ont été dépensés pour ce «marché».

Comme par hasard, c'est l'entreprise citée dans le dossier de la gare routière qui aurait réalisé cet ouvrage dont aussi bien les automobilistes qui passent quotidiennement par cet axe routier que les riverains n'ont jamais constaté le fonctionnement de cette infrastructure comme marché de fruits et légumes.

Les marchands ambulants ont longtemps squatté le bord de la route créant des désagréments aux automobilistes et exposant les piétons au danger de la route avant qu'ils ne soient recasés dans un espace créé par la commune de Thénia. D'autres griefs impliquant les autres entrepreneurs sont listés également dans ce dossier.

Pour rappel, l'ex-maire a été destitué, en 2011, par le wali Kamel Abbès à la suite de sa condamnation, en appel, par la cour de Boumerdès à une année de prison ferme pour falsification de documents liés à la passation, en 2008, d'un marché (4 168 468,51 dinars) de travaux de rénovation du siège communal et de fourniture d'équipements de bureau. Justement cette affaire connaît un nouveau rebondissement puisque la justice a rouvert le dossier qui implique, en plus de l'ancien maire, son successeur ; il s'agit de Fodhil K. également élu en 2007 sur la liste du PT, et de l'entrepreneur qui a réalisé les travaux et fourni les équipements.

Comme on l'a vu, Mohand S. a été condamné à une année de prison ferme, pour avoir confectionné un PV de réunion fictive afin de régulariser le marché et payer l'entrepreneur, Fodhil K. avait, quant à lui, signé le bon de commande. Fodhil K. est également appelé à la barre pour une autre affaire. Celle-ci a trait à l'accaparement d'une infrastructure communale (annexe de commune à Figuier).

En confectionnant des documents quand il était DEC de Boumerdès, il s'est approprié le bâtiment pour le transformer en villa personnelle.

Le maire Mohamed Y. qui a été élu en 1997 sur la liste du RND (Rassemblement national démocratique) est poursuivi comme coaccusé dans cette affaire de détournement de l'annexe communale. La justice lui reproche de n'avoir rien fait, à l'époque, pour récupérer ce bien communal. Il s'est contenté, dit-on, de construire un autre siège dans l'agglomération en question.

Abachi L.

TRAVAUX DE BÂTIMENT À TIZI-OUZOU

Pénurie de main-d'œuvre

Trouver un manœuvre ou un ouvrier qualifié dans les domaines de la maçonnerie et dans les divers travaux du bâtiment, comme la plomberie et l'électricité, relève presque du miracle dans la région de Tizi-Ouzou, caractérisée par une activité effrénée dans ces secteurs nécessitant une main-d'œuvre variée.

Ces pénuries n'épargnent ni les autoconstructeurs ni les entreprises privées où les employeurs suent pour trouver des maçons et des manœuvres pour honorer les dates de livraison de leurs projets, et quand ils les trouvent, ils sont obligés de recourir à la sous-traitance, nous explique un entrepreneur. Ce manque de main-d'œuvre s'affirme avec plus d'intensité avec la rentrée sociale, coïncidant avec les rentrées scolaire et universitaire puisque de nombreux étudiants et élèves du secondaire et même du moyen, postulant à ces travaux journaliers pour se faire un peu d'argent de poche dans la perspective de leurs études ou du renouvellement de leur garde-robe, rejoignent leurs établissements.

Même les vendeuses et autres femmes de ménage sont difficiles à trouver, en dépit de la volonté de plus en plus affichée des femmes à s'affirmer socialement. L'autre créneau quasiment impossible à satisfaire est celui des garde-malades avec cette recrudescence de couples actifs ne pouvant plus faire face aux besoins de parents malades en raison de leurs obligations professionnelles, ce qui expliquerait pour une large partie le recours aux foyers pour personnes âgées, pratiques autrefois étrangères aux mœurs de la région.

Ainsi, le paradoxe du chômage qui frappe de plein fouet les jeunes, trouverait son explication dans le fait que ces derniers sont échaudés par ces métiers d'un jour qui n'assurent pas leur avenir, affirme Rachid un jeune de 25 ans mais qui en paraît 35, usé par ce travail trop physique et manquant d'attractivité à son goût.

S. Hammoum

KHEMIS MILIANA

Un vieux berger assassiné

A. Zitouni, un homme âgé de 72 ans, avait pour habitude de conduire son maigre troupeau de moutons dans un champ situé dans le quartier sud de la ville de Khemis Miliana, au niveau de l'ex-domaine autogéré «Si Rabah».

Mardi dernier, vers 16h30, il a été découvert gisant dans son sang, blessé gravement au niveau de l'épaule droite et de la tête à la suite de coups qui lui ont été portés, selon les premières constatations, à l'aide d'une barre de fer et d'un couteau, d'après les informations que nous avons pu obtenir auprès de sources concordantes.

Les agents de la Protection civile ont évacué le blessé à l'hôpital de la ville, au niveau du service des soins intensifs, dans un état grave. Toujours selon nos sources, l'homme a lutté contre la mort toute la nuit avant de rendre son dernier souffle mercredi, peu après 4 h du matin.

Les éléments de la brigade locale de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête.

Le mobile de cette agression sauvage ayant entraîné mort d'homme ne serait autre que le vol de quelques moutons, à l'approche de l'Aïd El Adha attendu pour la fin de ce mois. Ce genre d'agression, pour des mobiles similaires en cette période précédant l'Aïd où le mouton coûte cher, est devenu un moyen pour les malfrats de se faire de l'argent facile, si toutefois tuer un homme, un berger, pour s'accaparer de ses moutons peut être considéré comme facile. Malheureusement, chaque année à pareille période, ce type de vols se multiplie.

Karim O.

Notre correspondant agressé

Larbi Houari, le correspondant du *Soir d'Algérie* à Tipasa, a été agressé hier par quatre personnes sur l'autoroute Est-Ouest à proximité d'El-Affroun. Il a été blessé à l'arme blanche.

Sa fille a échappé à ses ravisseurs en leur remettant de l'argent et trois téléphones portables.

BLIDA : IMPULSÉS PAR L'UNPEF

Les enseignants entrent en grève illimitée

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation, UNPEF, a mis à exécution, hier, sa menace de grève illimitée des enseignants des trois paliers de l'éducation dans les différentes communes de la wilaya de Blida.

C'est suite au mouvement de protestation observé lundi dernier devant le siège de la Direction de l'éducation nationale que ce débrayage a été entamé, paralysant un grand nombre d'établissements scolaires.

Selon des représentants de l'UNPEF, 70% des établissements scolaires ont suivi ce mouvement de grève. Ces derniers justifient ce débrayage par le fait que la Direction de l'éducation de la wilaya de Blida «n'a pas tenu ses promesses quant à la régularisation des primes des enseignants».

Une autre source avance que le retard accusé en matière de versement des allocations aux enseignants est causé par le contrôleur financier au sujet duquel la Direction de l'éducation n'a rien fait.

Pour les membres du Cnapest, ce mouvement de grève sera maintenu jusqu'à ce que les revendications des enseignants soient satisfaites.

Par ailleurs, les enseignants exigent de la Direction de l'éducation d'ouvrir les concours aux candidats enseignants pour résorber le manque observé dans leur effectif.

M. B.